

Les Échos de *La Montagne*

Votre magazine municipal
Été 2024

n° 83

LA RUE AUX ENFANTS PREND DE LA HAUTEUR



FINANCES

Le Plan d'investissement
2024-2027

p. 4

ÉNERGIES

Rénovation énergétique
et Plan solaire

p. 6

VIE ASSOCIATIVE

Présentation de l'Amicale
Laique Montagnarde

p. 20

Prendre soin des enfants pour aujourd'hui et pour demain

« Les aires de jeux d'antan : chaussées de routes, rues, places publiques livrées à une intense circulation motorisée ou au stationnement sont désormais interdites à nos enfants qui ne peuvent librement s'adonner à des jeux de leurs choix »¹. Voici ce qu'écrivait en 1954 André Marthon, inspecteur de la jeunesse et des sports. 70 ans après, la voiture reste la reine des espaces publics et les jeux extérieurs des enfants sont régulièrement supplantés par les écrans.

Prendre soin des enfants, c'est penser une ville à leur hauteur.

Rues scolaires, rue aux enfants, cabanes au Grand-Pré, installation à venir de nouveaux jeux sur la place de l'Église, végétalisation des cours des écoles Marcel Gouzil et Jules Verne, toutes ces actions permettent aux enfants, petits et grands, de pouvoir **grandir dans la ville**. Une ville où le béton et le bitume laissent place au végétal et aux espaces conviviaux afin qu'ils puissent développer un rapport positif à la nature et aux autres.

Par ailleurs, nous avons rejoint le Relais Petite Enfance intercommunal (RPEi) qui accompagne, aide, forme les assistants maternels. Grâce à la réhabilitation de la salle Aristide Briand, le RPEi bénéficie de locaux adaptés pour ces activités. Toujours pour la petite-enfance, l'actuel multi-accueil municipal rue Violin n'étant plus aux normes depuis 2018, un nouveau verra le jour en 2027 dans l'école Joachim Du Bellay, après le regroupement des écoles maternelles. Ce nouveau multi-accueil sera plus fonctionnel, moins bruyant, plus agréable pour les petits, les agents communaux et les parents.

D'autres politiques municipales sont favorables aux enfants comme l'élargissement des trottoirs rue du Fresne et rue du Drouillard, permettant aux poussettes, draisiennes et autres tricycles d'évoluer en toute sécurité.

Quel monde allons-nous laisser à nos enfants ? Un monde où le tout voiture, le bruit, la vitesse et l'isolement laissent la place à un partage de l'espace public pour toutes les générations.



Quels enfants allons-nous laisser au monde ? Des enfants avides de jouer dehors, qui rient, pleurent et s'inventent des mondes avec leurs copains.

Dans les rues, les parcs, les chemins, avec ou sans enfants, profitez-bien de l'été. ■

**Nathalie Cerf, élue déléguée à la Citoyenneté,
la Démocratie locale et à la Petite enfance
Fabien Gracia, Maire**

¹ André Marthon, À propos des jeux, revue « Vers l'éducation nouvelle » n°85, 1954.

SOMMAIRE

03 Démocratie

04-05 Finances

06 Énergies

07-10 Écologie

11 Aménagement

12-13 Enfance

14-15 Cultures

16 Solidarités

17 Nouvelles
activités /
Prévention

18 Patrimoine

19-22 Vie associative

23 Expressions
politiques

24 Agenda

Les Échos de La Montagne –
3 300 exemplaires – **Directeur de la
publication** : Fabien Gracia – **Rédaction
collective** – **Photographies** : Ville de
La Montagne sauf indication contraire –
Correspondance : Échos de La Montagne –
Hôtel de Ville – communication@ville-
lamontagne.fr – **Conception, mise en
pages** : agencescoopcommunication –
14841 MEP – **Impression** : Imprimerie
Rochelaise (**labellisée Imprim'Vert**) –
EDLM est imprimé sur du papier labellisé
PEFC – **Diffusion** : Retz'agir, association
de réinsertion – **Dépôt légal** : à
parution



Groupe projet habitants sur les services publics municipaux

Point d'avancement un an après

IL Y A DEUX ANS, L'ÉQUIPE MUNICIPALE A LANCÉ UN GROUPE PROJET HABITANTS (GPH), DONT LA MISSION ÉTAIT DE FAIRE UNE PROPOSITION SUR LES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX À DÉVELOPPER ET LA MANIÈRE DE LES FINANCER (EDLM N°76, AUTOMNE 2022). LES 18 CITOYENS DE CE GROUPE ONT TRAVAILLÉ CINQ MOIS AFIN DE PRIORISER LA QUINZAINE DE PROPOSITIONS DE LA MAIRIE. ILS EN ONT RESSORTI 6 (EDLM N°79, ÉTÉ 2023). OÙ EN SOMMES-NOUS DES MISES EN ŒUVRE ?

Trois services publics à développer



• Permettre l'apprentissage de la natation pour les élèves des écoles

Objectif : que chaque élève de CE2, CM1, CM2 bénéficie de cours à la piscine.

Moyen : passer de sept créneaux piscine mis en place en 2022 à quatorze créneaux (un créneau équivalent à huit séances).

Coût : 10 000€

Point d'avancement : Deux créneaux supplémentaires ont été obtenus (passage de 7 à 9 créneaux) dès ce printemps 2024. Ce sont deux classes de plus qui ont pu se rendre à la piscine. La commune poursuit son travail avec la mairie de Bouguenais pour essayer d'obtenir les quatorze créneaux.



• Accueillir davantage d'enfants à l'accueil de loisirs

Objectif : permettre à davantage d'enfants de profiter de l'accueil de loisirs et faciliter la vie de certaines familles, aujourd'hui en peine pour trouver des modes de garde le mercredi.

Moyen : recruter un animateur.

Coût : 20 000€

Point d'avancement : l'augmentation de la capacité d'accueil nécessite le transfert de la bibliothèque de l'école Jules Verne à l'étage afin de libérer une salle au rez-de-chaussée. Ce transfert aura lieu à l'été 2024. Le recrutement d'un animateur suivra en septembre 2024 et permettra l'accueil de 10 enfants de 3 à 6 ans.

• Améliorer la sécurité publique

Objectif : assurer davantage la sécurité routière, développer la police de l'urbanisme et assurer une continuité de service lorsque le policier est en congé.

Moyen : recruter un second policier municipal à mi-temps.

Coût : 23 000€

Point d'avancement : une première campagne de recrutement a été lancée à l'automne 2023. Une seule candidature, non recevable, nous est parvenue. Une seconde campagne est en cours avec un objectif de recrutement pour septembre 2024.



Trois modalités de financement de ces nouveaux services municipaux

• Augmentation des tarifs de l'accueil de loisirs

L'objectif est de financer la moitié du poste d'animateur, soit 10 000€. Les tarifs vont augmenter de 9,6 %. Pour le tarif minimal, cela se traduira par un supplément de 23 cts la journée et pour le tarif maximal de 2,40€.

• Augmentation de 0,5 point du taux de la taxe foncière

Cette augmentation a été actée en février 2024. Elle représente en moyenne 12€ par foyer par an. Au total, 30 000€ de recettes sont attendus.

• Révision des bases de la taxe foncière

Nous avons prévu de faire réaliser ce travail par la trésorerie de Saint-Herblain. Au regard de la taille de la commune, cette révision n'est pas prioritaire. Nous avons donc sollicité un cabinet spécialisé. Les études seront réalisées en 2025 pour une mise en application en 2026. 20 000€ sont attendus.

Un an après le rendu des conclusions du groupe projet habitants sur le développement des services publics municipaux, les propositions des habitants se concrétisent : les enfants des écoles qui ont pu aller à la piscine ce printemps en savent quelque chose. ■

Jacky Duval, adjoint aux finances

LA RÉVISION DES BASES DE LA TAXE FONCIÈRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Au fur et à mesure des années, certaines améliorations des maisons et des bâtiments (installation de piscines, agrandissements...) ne sont pas intégrées dans le calcul de la taxe foncière. La révision permet de les prendre en compte.

Le plan pluriannuel d'investissement 2024-2027 : les projets de demain sont financés !

LA COMMUNE ENTRE DANS UNE PHASE INTENSE DE TRAVAUX, QUI SE TRADUIT PAR PLUS DE 10 000 000€ D'INVESTISSEMENT ENTRE 2024 ET 2027. RIEN DE MIEUX QUE LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) POUR COMPRENDRE COMMENT TOUT CELA SE STRUCTURE.

Le PPI présente le financement des grands travaux que la municipalité a décidé d'engager pour les années à venir. Une première version a été élaborée en 2022. Elle est actualisée chaque année en fonction de différents éléments : inflation, évolution des projets, ajustement du calendrier et intégration de nouveaux dossiers.

Nous avons organisé le PPI en plusieurs chapitres :



> Écologie : 1 500 000€

Ces investissements sont consacrés soit à la rénovation énergétique, soit à l'installation de panneaux solaires. (voir page 6)

> Grands travaux : 7 610 000€ sur 2024-2027

Ce chapitre concerne tous les projets dont le budget dépasse 50 000€.

> Entretien du patrimoine et petits investissements annuels : 1 000 000€ sur 2024-2027

Ici, le budget dédié à chaque projet est inférieur à 50 000€ : réfection du sol au multi-accueil, achat d'un véhicule au service technique, d'un instrument pour l'école de musique, de tables pour les utilisateurs du Chalet... Chaque budget est « modeste », le plus souvent entre 500 et 10 000€, mais, au final, ce sont en moyenne 250 000€ qui sont consacrés à ces « petits » projets. C'est dans cette enveloppe qu'est prévu le budget citoyen.

> Imprévus : 50 000€ sur 2024-2027

Normalement, la provision est de 175 000€ par an. Toutefois, l'inflation et l'évolution des projets a engendré des augmentations notamment pour le regroupement des écoles et le futur pôle Enfance/Solidarités. Nous avons donc mobilisé cette enveloppe.

Tour d'horizon du financement des grands projets

PROJETS SUPÉRIEURS À 200 K€	Réhabilitation salle Aristide Briand	Végétalisation cour Jules Verne	Modernisation du centre technique municipal	Réfection du terrain de foot synthétique	Regroupement des Écoles maternelles	Création d'un pôle Enfance/Solidarité
Montant 2023 en K€	700	250	450	660	2 850	1 520
Montant 2024 en K€	740 ¹	250	450	660	3 320 ²	1 840 ³
Date de livraison prévue	2024	2025	2025	2025	2026	2027

¹ Augmentation de 40 K€ en raison de l'inflation.

² Augmentation de 470 K€ en raison de l'inflation et des travaux de fondation liés à la nature du sol.

³ Augmentation de 320 K€ pour tenir compte de l'inflation. Les chiffres de 2023 reposaient sur une estimation de 2021.

PROJETS INFÉRIEURS À 200 K€	Réhabilitation logements à Jules Verne	Réaménagement médiathèque	Démolition anciens services techniques rue Violin	Achat foncier piscine de Bouaye
Montant 2023 en K€	100	80	25	50
Montant 2024 en K€	100	80	60 ⁴	50
Date de livraison prévue	2024	2025	2025	2026

⁴ Augmentation de 35 K€ en raison de la présence de ce poison qu'est l'amiante et que l'on retrouve dans de nombreux bâtiments municipaux.

Pour financer ces augmentations :

- nous mobilisons les enveloppes d'imprévus (650 K€),
- nous affectons 35 K€ auprès d'un bailleur pour lequel la commune payait à tort les taxes foncières,
- nous vendons une parcelle municipale, rue de la Haie d'Ancheteau, pour du logement social (100 K€).



Rénovation thermique des bâtiments municipaux

Où en est-on ?

La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas, celle qu'on ne gaspille pas. Cette devise pourrait résumer en quelques mots l'objectif politique de ce plan d'action. En effet, toute production d'énergie, renouvelable ou non, impacte l'environnement. Dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), il a ainsi été décidé des moyens financiers aussi importants pour la rénovation thermique des bâtiments que pour développer les énergies renouvelables.

Les résultats attendus. Respecter la réglementation, c'est déjà énorme ! En effet, le décret Éco Énergie Tertiaire (appelé « décret tertiaire ») impose aux acteurs du secteur tertiaire des objectifs ambitieux en matière de baisse de consommation énergétique de leurs bâtiments. Elle doit être de 40 % d'ici

l'année 2030, 50 % d'ici 2040, et 60 % d'ici 2050.

Le total de la consommation énergétique annuelle de nos bâtiments était, il y a quelques années, d'un peu plus de 2 GWh (2 millions de KWh). Il faudra donc réduire ce total à 1,4 GWh en 2030, 1 GWh en 2040 et 0,8 GWh en 2050. Politiquement, il était important de relever ce défi, et si possible, de devancer les échéances.

Les travaux programmés cette année, et jusqu'à la fin du mandat :

115 000€ de travaux, à réaliser en 2024 et 2025 sur la salle Georges Brassens, le complexe Lespinet, et la maison de l'enfance, permettront d'économiser annuellement 156 000 KWh. Un gros budget est aussi prévu pour le changement de chaudière et l'amélioration thermique concernant l'agrandissement de l'école Marcel Gouzil. Enfin, des études thermiques et

des devis seront réalisés afin de planifier la poursuite de travaux.

Les consommations ont déjà baissé de 30 % en 2023 pour l'ensemble des bâtiments concernés par le décret tertiaire par rapport aux valeurs de référence. À noter que cette baisse n'est pas due qu'aux travaux sur le bâti, comme pour l'école Jules Verne, mais aussi au plan de sobriété et à l'effort de régulation qu'ont fait les agents municipaux sur le chauffage. Le pari de « faire mieux que le décret tertiaire » est donc tenable, car les travaux effectués en 2024 et 2025, ainsi que l'autoconsommation collective de l'électricité solaire diminueront les consommations d'environ 331 MWh, dès l'année 2026. Nous serons alors proches de l'objectif de réduction de 50 % imposé par la réglementation pour l'année 2040. ■

Plan solaire

État d'avancement et suite du programme à court et moyen termes.

Actualités : les panneaux solaires de la médiathèque et du multi-accueil, d'une surface de 150 m², pour une puissance de 30 KwC (kilowatt crête) sont en fonctionnement et peuvent alimenter en électricité la plupart des bâtiments municipaux, c'est ce qu'on appelle l'autoconsommation collective. Par la même occasion, la centrale solaire située sur le restaurant scolaire Jules Verne (10 KwC) a été raccordée, elle aussi, à l'autoconsommation collective. La production d'électricité de l'école Jules Verne (25 KwC), qui alimente pour l'instant uniquement le site de l'école sera également mutualisée dès la réalisation du raccordement au réseau ENEDIS, ce qui est prévu dans le courant de l'été.

Les travaux qui débiteront cette année ou l'année prochaine :

la toiture exposée Sud-Est de la maison de l'enfance sera sans doute la prochaine à être solarisée. La puissance attendue est d'environ 35 KwC. Des devis sont en cours. Et comme nous l'avions annoncé dans EDLM n° 80, les travaux d'agrandissement du centre technique municipal (CTM) et l'agrandissement de l'école Marcel Gouzil, prévus l'an prochain permettront d'installer au moins 30 KwC par bâtiment. L'ajournement, pour des raisons techniques, des projets sur le gymnase Saint-Exupéry et les salles Brassens/Ladoumègue (EDLM n°80), nous a conduits à prévoir sans attendre un autre projet d'envergure. La loi obligera, en 2028, à couvrir d'ombrières solaires tous les parkings d'une



Le multi-accueil est équipé de panneaux photovoltaïques.

Le kilowatt crête mesure la puissance maximale en kilowatt qu'une installation solaire peut fournir en une heure.

superficie égale ou supérieure à 2 000 m², sur au moins 50 % de sa superficie. Une pré-étude a donc été réalisée sur le seul parking municipal concerné par cette loi : le parking du complexe Sport Loisirs Francis Lespinet. Il s'avère que 150 KwC devraient être réalisables dans un délai raisonnable et pour un budget ne dépassant pas celui prévu pour équiper les salles Saint-Exupéry et Brassens/Ladoumègue.

D'ici la fin du mandat, la puissance de production solaire de la commune, en tenant compte des projets réalisés ainsi que ceux en cours et prévus, sera donc de 310 KwC. Un KwC installé dans la région produit un peu plus de 1 000 KWh par an. C'est donc environ 350 000 KWh d'énergie que produiront les bâtiments communaux, soit presque l'équivalent de ce qu'ils consomment. Mais le taux d'autoconsommation sera d'environ 50 % (les heures de production et de consommation ne correspondent pas toujours). Nous revendrons donc la moitié de cette production à EDF, principalement l'été. ■



Le site de la Gaudinière, en vert sur la carte, est zone humide, source du ruisseau des fous.

La Gaudinière, une zone préservée de l'artificialisation

Historique

À partir des années 70, l'urbanisation de la commune s'étend sur la plaine humide au sud de la route de Bouguenais, jusque-là destinée à l'agriculture. Une trentaine d'années plus tard, il ne reste plus d'endroits à aménager. Mais, à partir des années 80, une réserve foncière a été constituée par la commune sous forme d'une ZAD (zone d'aménagement différée), nommée « ZAD est ». En mars 2008, les élus lancent les études préalables à l'aménagement. La ZAD devient donc une ZAC (zone d'aménagement concerté), nommée « ZAC de la Gaudinière ». L'intérêt était de construire des logements, mais au détriment des zones naturelles et agricoles.

Les écueils

La loi sur l'eau, qui proscrit la destruction des zones humides mettra à mal ce

projet. Le site de la Gaudinière est en partie humide selon une étude commanditée par Nantes Métropole Aménagement, en totalité selon une contre-étude réalisée en 2014. L'intérêt des zones humides n'est plus à démontrer : elles améliorent, par filtration, la qualité de l'eau, elles évitent les inondations par l'effet tampon (éponge), et sont indispensables au maintien de la biodiversité, la flore et la faune ayant, comme nous, besoin d'eau pour survivre. Pour toutes ces raisons, l'équipe municipale a voté en juin 2020 l'abandon de l'aménagement de la ZAC de la Gaudinière.

Point final à l'artificialisation

Les documents officiels viendront conforter cette décision : le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE Loire-estuaire) a clairement identifié, dans sa cartographie, qui

fait autorité en matière d'urbanisme, la totalité du site de la Gaudinière comme « zone humide stratégique pour la gestion de l'eau ». De plus, suite aux décisions de l'équipe municipale, le préfet a abrogé, par son décret du 7 mars dernier, l'autorisation environnementale pour l'aménagement de la ZAC de la Gaudinière. Cet espace est donc, au regard de la loi, définitivement inconstructible.

Avenir

Reste donc à peaufiner, si nécessaire, des aménagements pour que cet espace naturel réponde au mieux aux enjeux actuels : protection de la biodiversité, espace de détente et de ressourcement, îlot de fraîcheur, régulation hydraulique du ruisseau des fous, puits de carbone...

À suivre, donc ! ■



Écogeste
Idée n°38

Préserver l'eau potable

Tout au long de l'été, les niveaux de restriction d'eau peuvent évoluer. Pour les connaître, nous vous invitons à parcourir régulièrement le site internet de la ville ou bien l'outil en ligne **RestrEAU**. Du particulier au professionnel, cet outil vous permet d'identifier, selon votre usage et votre commune, les restrictions à respecter :

<https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau/>

Rappel de quelques bonnes pratiques à mettre en œuvre collectivement :

- Privilégier les douches courtes et éviter de prendre des bains.
- Penser à récupérer les eaux de pluie pour l'arrosage des plantations et à arroser avant 8h ou après 20h.
- Utiliser son lave-vaisselle et/ou sa machine à laver uniquement lorsqu'ils sont remplis.
- Réparer immédiatement ses fuites d'eau.
- Installer des systèmes de « mousseur » aux robinets pour diminuer le débit à chaque utilisation.
- Stopper l'arrosage des pelouses.
- Laver les véhicules en station et non à domicile. En moyenne, laver sa voiture en station au jet haute pression consomme 50 litres d'eau, alors que pour un lavage à domicile, il faut compter 300 litres d'eau en moyenne, soit 6 fois plus qu'un lavage haute pression.



© École Buissonnière

L'Atlas de la Biodiversité Communal

Le quiz des espèces

Parmi les 10 espèces sélectionnées par le comité, voici le nom de la troisième, dont il était proposé de trouver le nom dans le dernier numéro du magazine municipal.

Cette fois-ci, il s'agit d'une plante : l'Angélique à fruits variables, plus connue sous le nom d'**Angélique des estuaires**. Elle n'est en effet présente que dans quatre estuaires de France métropolitaine, dont la Loire. Ce 8 juin, l'association « Les Fragonettes » nous a proposé de partir à sa recherche dans le cadre des animations organisées par la commune.

- **Comment la distinguer ?** Cette plante est une grande ombellifère : sa tige mesure entre 1 m et 2,5 m de haut. Ses fleurs blanches en ombelles apparaissent en juillet et août. Un risque de confusion existe avec d'autres grandes ombellifères qui poussent sur les bords de Loire : l'Angélique sauvage (ses folioles, plus larges, sont dentées, mais sans pointe blanche) et l'Œnanthe safranée (dont les folioles sont en forme de losange et qui fleurit en juin-juillet).
- **Quelques éléments de biologie.** L'Angélique des estuaires pousse sur les berges vaseuses, faiblement salées, des

estuaires, dans la partie supérieure de la zone de balancement des marées.

- **Où vit-elle ?** Dans l'estuaire de la Loire, en Loire-Atlantique, l'Angélique des estuaires n'est présente que dans 20 communes, sur la Loire et la Sèvre-Nantaise, sur un linéaire allant de La Chapelle-Basse-Mer à Cordemais, et en passant par La Montagne, bien sûr !
- **Où et quand l'observer sur la commune ?** Vous l'aurez compris, vous pouvez l'observer en bord de Loire, en position haute sur les berges vaseuses du fleuve, et plutôt à l'ombre. Pour l'admirer en fleur, rendez-vous en plein été, et profitez-en car chaque pied ne fleurit qu'une fois.
- **Comment participer à l'inventaire ?** Menacée par les divers aménagements qui artificialisent les rives des fleuves, cette plante est très vulnérable. Elle est protégée au niveau national. Il est donc interdit de la cueillir. Si vous l'observez, transmettez votre observation en suivant ce lien :





Retour sur l'animation « découverte des petites bêtes du Launay »

Parmi les animations organisées par la commune s'est déroulée au mois de mars, une séance de découverte de la mare du Launay et des petites bêtes qui l'occupent. Marie-Laure de l'École Buissonnière a invité les participants à découvrir les plantes et animaux qui vivent dans cet espace naturel au moyen de grandes fiches, puis à les observer, munis de boîtes-loupes et de petites épuisettes. Des escargots d'eau douce, des araignées aquatiques (l'Argyronète, la seule araignée qui plonge, nage et tisse sa toile sous l'eau) et quelques belles grenouilles vertes ont ainsi pu être vus au milieu des Massettes, les roseaux des étangs, qui poussent dans la mare. Une belle manière de découvrir cet espace unique de notre territoire, situé entre les quartiers du Launay et de la Métairie, pourvu de différents milieux de vie. L'espace du Launay est en effet traversé par des ruisseaux et couvert par une grande prairie humide, ponctuée d'arbres. Il est également doté de deux ruches. Ces milieux sont gérés de manière écologique par la municipalité. La prairie humide est pâturée par des moutons, on parle d'éco-pâturage. Lors des élagages et des coupes d'arbres morts, une partie du bois est laissé sur place car ils constituent des habitats pour de nombreux organismes vivants, dont beaucoup sont rares et source d'une grande biodiversité. C'est d'ailleurs le cas de la Rosalie des Alpes, emblème de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

Les prochains rendez-vous de l'Atlas

La première belle saison des animations de l'Atlas est terminée, merci à tous les animateurs et participants. Rendez-vous début septembre pour la découverte du programme 2024-2025. ■

DÉCOUVERTE DES RUCHES DE LA MONTAGNE

Des habitants de La Montagne ont participé à un atelier découverte des ruches de La Montagne, animé par une apicultrice de l'UNAPLA (Union des Apiculteurs de Loire-Atlantique).



Et dans le prochain magazine...

Je suis un mammifère, pouvant peser jusqu'à 20 kg. Une belle boule de poils argentés, de la famille des Mustélidés. On m'identifie très facilement grâce à mon museau doté d'un masque facial : les deux bandes noires qui couvrent mes yeux sont séparées par une bande blanche. Ayant plutôt mauvaise réputation, je vous invite à mieux me connaître lors du prochain numéro... !

i Un doute, une question, vous pouvez également nous envoyer un message à : agenda21@ville-lamontagne.fr

La collectivité met en place des aides financières pour lutter contre les frelons asiatiques

Le frelon asiatique est un frelon invasif d'origine asiatique arrivé en France en 2006. Il est un prédateur pour les abeilles, avec des incidences tant sur la filière apicole et sur la sécurité des personnes, que sur la biodiversité.

Afin de lutter efficacement contre le développement de cette espèce, la commune de La Montagne renforce son action de surveillance et de destruction des nids de frelons qui se situent sur le territoire communal.

Comment reconnaître les frelons asiatiques ?

Leurs signes distinctifs :

- un corps noir dans sa grande majorité,
- le bout de l'abdomen jaune-orangé,
- le bout des pattes jaunes. On l'appelle aussi frelon à pattes jaunes,
- gabarit plus petit qu'un frelon européen.

Le frelon asiatique est plus agressif que son cousin européen et beaucoup plus agile en vol. Il est capable d'effectuer des vols stationnaires pendant de longues durées devant les ruches.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)

Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)



La commune de La Montagne a mis en place un dispositif d'aide financière pour la destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers qui en font la demande. À l'issue d'une consultation, la commune a sélectionné la société M2B Biosolution (La Montagne) pour intervenir sur le territoire communal.

Ces aides sont de :

- 50 euros pour un nid de frelons asiatiques situés à moins de 10 mètres de hauteur,
- 80 euros pour un nid de frelons asiatiques situés à plus de 10 mètres de hauteur.

Pour obtenir cette aide :

il suffit de compléter le formulaire disponible à l'accueil de la mairie ou bien sur le site internet de la ville, et de le présenter à la société M2B Biosolution en mains propres lors de sa visite sur site.

Pour les contacter : <https://www.m2b-biosolution.fr/>



QUE FAIRE EN CAS DE DÉCOUVERTE D'UN NID ?

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, il ne faut, en aucun cas, tenter de le détruire soi-même ! Il faut impérativement faire appel à une personne spécialement formée et équipée pour cette intervention.

Attention, des frais de déplacement seront facturés en cas de déplacements sans intervention. Il est important d'échanger avec l'entreprise en amont pour confirmer la présence d'un nid de frelons asiatiques, car l'aide financière ne sera pas effective s'il s'agit d'une autre espèce. ■

i Retrouvez plus d'informations sur le site de la ville rubrique Ma commune – Transition Écologique

La rue du Drouillard fait peau neuve !

EN 2023 A EU LIEU LA PREMIÈRE PHASE DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DU DROUILLARD, ENTRE LA RUE PAUL ÉLUARD ET L'ALLÉE DU 8 MAI.

Le projet est le résultat d'un travail croisé entre différents acteurs de la commune : le groupe projet habitants mobilité douce, les habitants de la rue, les services techniques de la ville et du pôle Sud-Ouest de la Métropole ainsi que l'association Place Au Vélo. Le système de vélorue avec mise en sens unique, préféré par les différents acteurs, est aujourd'hui opérationnel.

Une vélorue, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une rue davantage résidentielle où la priorité est donnée à la circulation des vélos, dans les deux sens, et où la vitesse est limitée à 30 km/h. **Tout dépassement de cycliste y est interdit** : les véhicules motorisés sont ainsi priés de suivre le cycliste. Cela permet de créer une **alternative sécurisée pour la circulation des cyclistes** en direction de la zone d'activité commerciale.

Pour rappel en dehors d'une vélorue, l'écartement minimal pour procéder à un dépassement est d'1m en agglomération et d'1m50 hors agglomération.

Les travaux de la deuxième tranche (de la route de Bouguenais à la rue Paul Éluard) devraient débuter courant 2025. Nantes Métropole tiendra informés les riverains des éventuelles évolutions. ■



Des espaces de jeux identifiés pour chaque âge



La structure de jeu installée derrière la Maison de l'Enfance.

L'aire de jeux (1-6 ans) du Grand Pré a été récemment supprimée par les services de la commune en raison de dégradations systématiques et coûteuses mais également de nuisances pour les riverains. L'équipe municipale souhaite mener une politique de localisation et de concentration des aires de jeux en fonction des publics visés. En effet, pour en faire de véritables lieux de rencontres et de convivialité sécurisés, bien identifiés par les enfants et les familles, trois espaces de la commune sont envisagés. Pour les plus petits (1-6 ans), le parc de la mairie et la place de l'Église accueilleront de

nouveaux jeux d'ici la fin du mandat, pour les moyens-grands (6-12 ans), la structure existante sera complétée et agrandie derrière l'école Jules Verne. Quand au parc du Grand-Pré, il offre d'ores et déjà une tyrolienne, des huttes végétales et un kiosque aux plus grands. Dans la mesure du possible, l'équipe municipale réfléchit au réemploi d'aires de jeux existantes comme celle de l'école Joachim du Bellay dans un souci d'économie et d'écologie. Les adultes ne sont pas oubliés, des espaces, à l'instar du square Albert Camus, seront proposés à la concertation pour imaginer ensemble de futurs usages. ■

La capacité d'accueil au centre de loisirs augmente

En 2023, un groupe projet habitants a mené des travaux sur les futurs services municipaux.

Comme l'article page 3 l'explique, une augmentation des tarifs à hauteur de 9,6 % a notamment été décidée pour financer en partie cette amélioration du service, tant attendue par les familles. Pour rappel, la commune applique un taux d'effort qui varie en fonction des ressources de chaque famille. À partir du 1^{er} septembre 2024, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du mercredi accueillera 44 enfants de 3 à 6 ans et 46 enfants âgés de 6 à 12 ans, sur le site de Jules Verne soit un effectif global de 90 enfants. ■

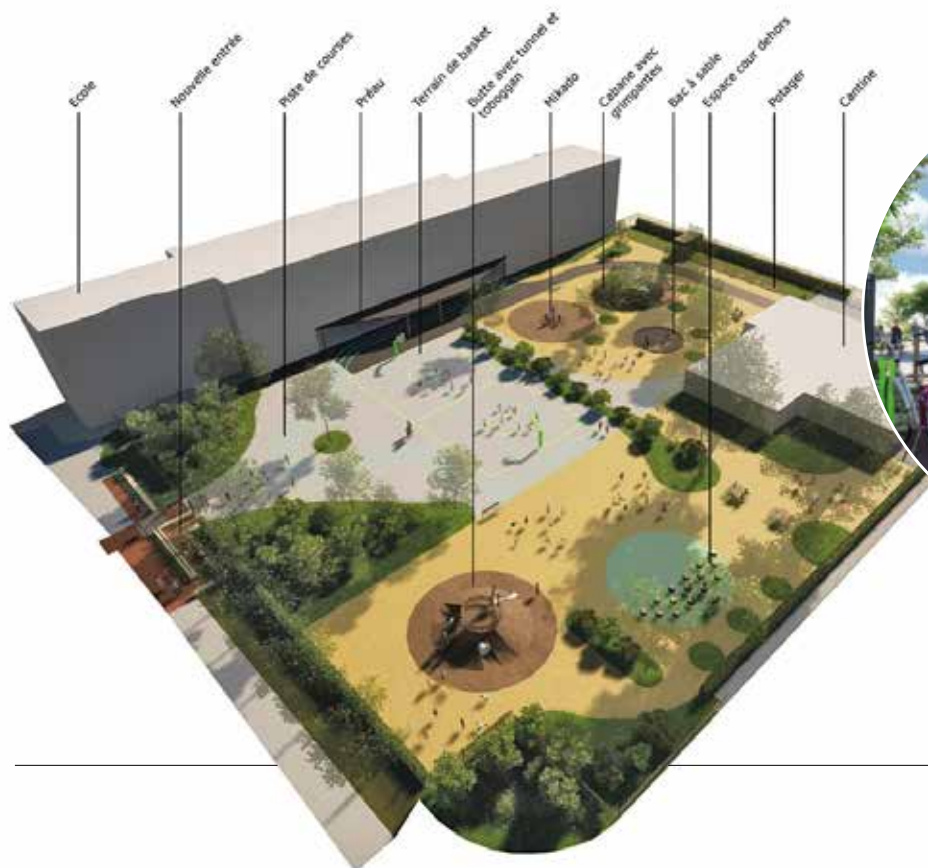


Renaturation de la cour d'école Jules Verne

UN CABINET D'ÉTUDE PAYSAGER A TRAVAILLÉ SUR LES PLANS DE LA FUTURE COUR D'ÉCOLE JULES VERNE EN S'APPUYANT SUR LES RÉSULTATS DE LA CONCERTATION RÉALISÉE EN 2023 ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS : ENFANTS, PARENTS, ÉQUIPE ENSEIGNANTE, ANIMATEURS, ÉLUS ET AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES ET DES ESPACES VERTS.

Le projet prévoit une cour désimperméabilisée à 55 % par rapport à l'existant, la plantation de 24 arbres et l'aménagement d'espaces de jeux de type butte avec toboggan et tunnel ou encore une cabane végétale. L'entrée principale sera déplacée le long du chemin entre

l'école et la maison de l'enfance, permettant ainsi de favoriser un accès plus adapté aux piétons et aux cyclistes. Calendrier : la réalisation des travaux de terrassement est prévue au 2^e semestre 2024, l'installation des mobiliers et les diverses plantations jusqu'en 2025. ■



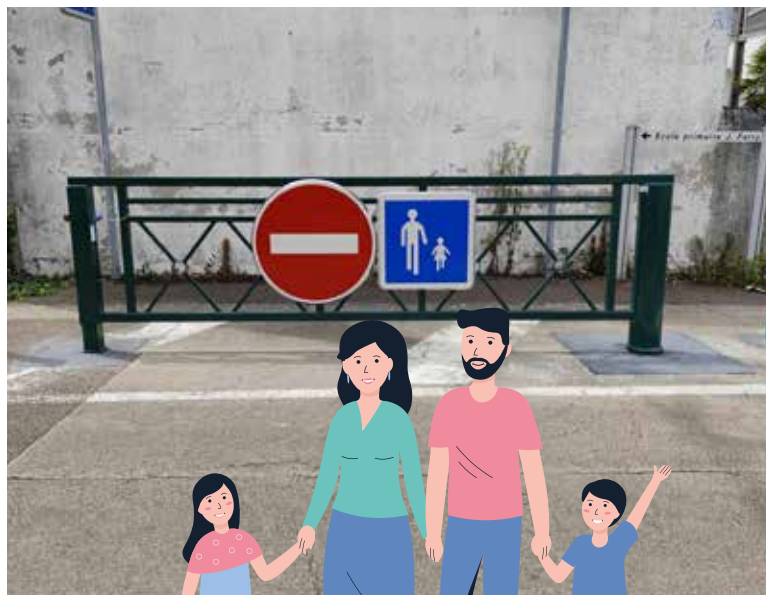
Nouvelle entrée

Sécurité aux abords des écoles

Afin de sécuriser le parcours des enfants et promouvoir les mobilités douces, la municipalité poursuit le dispositif des rues scolaires. À cet effet, des barrières désormais permanentes ont été installées aux abords des écoles ; elles permettent d'interdire l'accès aux voitures les jours d'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi hors vacances scolaires) :

- pour l'école Jules Ferry, la rue Jules Ferry entre 8h15 et 8h45 et entre 16h et 16h30,
- pour l'école Notre-Dame, la rue de la Courante entre 8h15 et 9h, puis entre 16h et 16h45.

Dans le cadre de ce dispositif, la commune sollicite l'implication de l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, parents d'élèves, personnel communal...) en l'invitant à contribuer à l'ouverture et à la fermeture des barrières sur les plages horaires. Cette collaboration est primordiale pour assurer la sécurité des enfants et encourager une culture de responsabilité commune. ■



Le multi-accueil fait peau neuve



En attendant la construction du nouveau multi-accueil, des travaux d'aménagement seront réalisés durant l'été 2024, afin de répondre aux normes bâtimentaires de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) d'ici fin 2026. À cet effet, des travaux d'insonorisation sont prévus : neuf panneaux acoustiques vont être installés au plafond de la salle de vie des grands et la salle de vie des bébés. L'amélioration de la qualité d'accueil des enfants ainsi que des conditions de travail des professionnelles sont des enjeux importants pour la commune. Des travaux extérieurs sont également prévus en fin d'année, notamment la réfection de l'enrobé côté maisonnette ainsi qu'à des endroits stratégiques de la cour, la création d'une rampe d'accès devant chaque porte et, pour finir, l'aménagement d'un espace pour accueillir une nouvelle aire de jeux. Ce projet d'aménagement extérieur répond aux besoins de renaturation des espaces mais également à la volonté de l'équipe du multi-accueil de vivre davantage en extérieur, pour le plus grand plaisir des enfants. ■

Les Festoyennes 4^e édition

Samedi 21 septembre 2024



Pour réenchanter la rentrée, le Pôle Culture(S) vous invite aux Festoyennes, festival aux multiples facettes. Il y en aura pour tous les goûts : de l'artisanat avec son marché (couture, réemploi, création, vannerie, linogravure...), de l'écologie (ateliers, stands), un coin jeux avec le Pic ludique, Pierrot notre crieur de rue, une chorale (la fille des Roches...) dans l'église de La Montagne, et, point d'orgue, un bal festif et populaire porté par le Bal Floc'h qui fait la part belle à « la bastringue », à des danses chaloupées et à des musiques « trad » de tous horizons. Une soirée entière de musique à danser et à écouter dans une ambiance chaude, intime et conviviale. Une restauration et une buvette sont prévues. ■

i Notez donc d'ores et déjà la date dans votre agenda. C'est gratuit.

Nouveauté à la rentrée de l'école de musique municipale

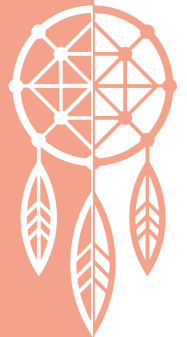
Avec l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice et de nouveaux professeurs, l'école de musique municipale se renouvelle et s'engage dans un nouveau dynamisme. En effet, à la rentrée est proposé pour les enfants de 7 ans un « parcours découverte instrumental et vocal » qui permettra aux jeunes apprentis musiciens de s'initier aux différents instruments, par périodes inter-vacances. Avec ce dispositif, chaque élève aura l'occasion de découvrir différentes familles d'instruments et de pratiquer la flûte, les percussions, le chant, la guitare, le violon et le piano. Cette proposition permettra ainsi aux élèves de s'essayer à différentes disciplines et de pouvoir faire un choix éclairé sur l'instrument qui leur correspond le mieux. ■

Bibliothèques en fête

Parenthèse(S) du 9 au 26 octobre

Cette année, les médiathèques de La Montagne, Saint-Jean-de-Boiseau et du Pellerin vous proposent de prendre le temps, suspendre le temps faire place au rêve et à la lenteur, grâce à des expositions, des ateliers, des spectacles et un concours... Concours "Créez votre attrape-rêves" qui débute

fin juin. Vos attrape-rêves sont à déposer dans l'une des trois médiathèques au plus tard le 2 octobre. Remise des prix du concours et inauguration de Bibliothèques en fête à la médiathèque de La Montagne le 9 octobre à 18h. ■



COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



Roman adultes
Sur la Lune de Mary Robinette Kowal
Un roman de science-fiction où se mêlent thriller et espionnage. Politique, trahison, attentats et tentatives d'assassinat pimentent cette aventure sur la lune.
Fabienne



Roman graphique
Le monde du silence gueule ! de Julia Duchaussoy et Sébastien Salingue
Les habitants des mers se rebellent contre l'exploitation des océans par l'homme avec une bonne dose d'humour et de tendresse. Nous pouvons encore sauver l'écosystème marin et ceux qui le peuplent !
Stéphanie



Jeu de société
When I dream de Darsaklis et Delval
Voici un jeu onirique. Le rêveur va devoir deviner le plus de mots possible, le temps d'une nuit et devra ensuite décrire ce rêve... Un jeu qui favorise l'imaginaire !
Andrea



DVD
Là où chantent les écrevisses d'Olivia Newman
Adapté du best-seller éponyme, ce film raconte l'histoire captivante de Kya, une petite fille abandonnée qui a grandi seule dans les dangereux marécages de Caroline du Nord. À voir absolument !
Chrystèle

Réaménagement de la médiathèque

Yves et Raymond Gaudin

DANS LE CADRE DU RÉAMÉNAGEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE, VALIDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2023 EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC ET LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT, UN RÉAMÉNAGEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE A ÉTÉ ACTÉ POUR 2025.

Aujourd'hui les missions des médiathèques évoluent et leur public se diversifie. Avec l'arrivée d'un ludothécaire en 2023, le développement des pratiques numériques, les occupations des associations, l'accueil des classes et ses nombreux rendez-vous culturels (expo, conférence, concert, bal, ateliers...), la médiathèque doit questionner sa place et son espace sur la base d'un projet incluant la sobriété écologique.

Déjà, des panneaux photovoltaïques ont recouvert son toit au printemps, rendant sa consommation électrique auto-suffisante, nous avons maintenant l'ambition de travailler sur un réaménagement intérieur modulable, plus inclusif et plus accessible aux personnes à mobilité réduite pour une médiathèque facile, innovante, dynamique au cœur de la vie culturelle, sociale et éducative du territoire.

Dans ce cadre, il est proposé, entre le 28 septembre et le 10 décembre 2024 des réunions participatives du type « groupe projet habitants » sur le thème « Quel réaménagement pour quelle médiathèque ? », qui permettront de réinventer les espaces et d'imaginer ensemble la médiathèque de demain. Les réunions seront coordonnées par le Pôle Culture(S) et l'association Les Tables des matières, spécialisée dans le réaménagement des bibliothèques. La mise en œuvre du réaménagement se fera au 2^e trimestre 2025 pour une inauguration en septembre 2025. ■

i Pour tout renseignement, contacter Soizic Lherbier :
soizic.lherbier@ville-lamontagne.fr

Retour photo sur Errances et Arcadia





Un beau succès pour les journées Handiclap !

Le festival Handiclap piloté par l'APAJH 44 soutient le même objectif depuis sa création : sensibiliser le grand public à la question du handicap, favoriser l'accès à la culture des personnes en situation de handicap et cultiver le partage de moments culturels, entre amis et en famille.

La 37^e édition du festival Handiclap s'est déroulée du 28 au 31 mars 2024 à Nantes.

Une fête où chacun et chacune peut crier à l'unisson ce qui nous relie aux autres plutôt que ce qui nous sépare.

La commune de La Montagne est inscrite dans la démarche du label Handiclap depuis plusieurs années.

Les 18 et 19 mars 2024, nous avons rassemblé 225 scolaires sur des ateliers de sensibilisation au handicap, rotation de groupes sur 4 ateliers : initiation au BaskIN-basket inclusif, parcours fauteuil,

témoignages d'adhérents associatifs, quiz handicap avec l'animation assurée par l'association des Paralysés de France (APF 44) et l'association BaskIN.

Merci pour l'implication des adhérents et des bénévoles, la clé du succès, qui ont donné de leur temps pour transmettre les valeurs de l'inclusion aux élèves de CM1 et CM2 des écoles de Jules Ferry, Jules Verne et Notre-Dame. ■



Atelier BaskIN :

« On a découvert l'existence du BaskIN. Tous les porteurs de handicap peuvent jouer, les malvoyants peuvent être guidés par le son ou la parole. »

« J'ai appris l'existence de ce sport ; qu'un sport pouvait "réunir" toutes les formes de handicap et que les valides pouvaient faire "groupe" avec des personnes porteuses de handicap. »



Atelier Parcours fauteuil :

Atelier Quizz :

« On a découvert qu'il existe de nombreux sports pour les handicapés. Il existe des jeux paralympiques. »

« J'ai appris des choses sur les différentes formes de handicap et sur les différents sports présents dans les jeux paralympiques. J'ai été surpris d'y trouver le tir à l'arc. »

« Grâce à cet atelier, on sait que c'est difficile de se déplacer en fauteuil dans la rue. »

« J'ai appris les sensations éprouvées par une personne en fauteuil. J'ai vu ses difficultés. J'ai trouvé cela très difficile. »



Atelier Témoignages :

« C'est difficile d'accepter le handicap et de vivre avec. Malgré le handicap, il y a des moyens de compensation. »

« J'ai appris qu'on pouvait faire beaucoup de choses malgré le handicap. J'ai découvert ce que cela faisait d'utiliser une canne. »



Glaez fait vivre l'aquaponie à La Montagne

Qu'est-ce que l'aquaponie ?

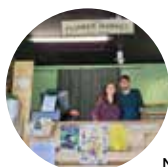
Il s'agit d'un système de production alimentaire qui unit la culture de plantes et l'élevage de poissons. J'ai découvert cette méthode, qui associe mes deux passions pour la nature et la technologie, pendant les confinements. L'équipement est composé d'un bac pour les poissons, d'un système de circulation de l'eau et d'un potager. C'est la recreation d'un éco-système autonome, en circuit fermé, qui permet d'économiser jusqu'à 90 % d'eau par rapport à un potager classique.



En quoi consiste votre activité ?

Je suis ingénieur, alors j'ai mis mes connaissances et mon expérience à profit afin de concevoir mes produits. Il a fallu trois ans de recherche et développement pour arriver aux bacs actuels ! Je fabrique les kits à partir de matériaux produits en France ou issus d'une filière de réemploi, puis je les installe chez des particuliers en Pays de la Loire et en Bretagne.

i Contact : contact@glaez.fr, 06 42 30 01 22, www.glaez.fr



Le Joli Saule, 35 rue de Verdun

Quel est votre parcours ?

Nous avons tous les deux décidé de nous reconverter, après un bac pro d'usinage pour Jonas et une licence d'art plastique pour moi. Nous nous sommes rencontrés en CAP, avant de suivre un BP. Nous avons ensuite travaillé chez des fleuristes avant de décider d'ouvrir notre boutique.

Quelle est votre spécialité ?

Nous proposons des fleurs sur tige, de la décoration mais également beaucoup de plantes. Il nous tient à cœur de pouvoir nous adapter à tous les budgets et de proposer des plantes et fleurs de qualité, en essayant de nous approvisionner au maximum en France ou chez des vendeurs labellisés Fair Trade. Vous trouverez une zone anti-gaspillage en boutique, nous proposons des livraisons sur les communes aux alentours mais également des abonnements aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels. Par la suite, nous avons pour projet de développer une offre dédiée aux balcons.

i La boutique sera ouverte tout l'été du lundi au samedi.
Contact : 02 40 59 69 35

Bonheur des fleurs, place du Grand Pré

Quel est votre parcours ?

Je suis floricultrice depuis 30 ans, les fleurs ont toujours été une passion. Après des années en tant que salariée dans une franchise, j'ai choisi d'ouvrir ma boutique à la suite de l'obtention de mon CAP. Cela me donne plus de liberté, notamment de choisir mes fournisseurs et de réduire le conditionnement sous plastique.



Quelle est votre spécialité ?

Je propose des fleurs coupées, qu'on appelle « sur tige », des compositions, des plantes en pot... ainsi que des fleurs séchées, que j'apprécie particulièrement travailler. J'ai d'ailleurs une sélection de décorations murales en boutique.

i La boutique sera fermée du 4 au 26 août inclus.
Contact : 02 40 02 09 87

Bienvenue dans mon espace de Coworking, La Bulle à Idées !



Moi c'est Marie.

Pourquoi ouvrir un espace de coworking ? Eh bien, cette idée je la gardais en tête depuis bientôt 10 ans et puis, un soir, après avoir eu du mal à trouver un lieu pour un rendez-vous client j'ai décidé de me lancer et de créer ma bulle. Que vous soyez professionnels, indépendants ou salariés en portage... vous pouvez désormais prendre place dans mon espace de travail voulu : « comme à la maison ». Un open-space, une salle de réunion (ou bureau partagé à la demande) et 3 bureaux privatifs sont à votre disposition pour venir vous concentrer sur vos projets. N'oubliez pas de faire une pause pour profiter de la salle de pause avec cuisine ainsi que de la terrasse et son jardin

i 103 Rue du Drouillard 44620 La Montagne.
www.labulleaidees-coworking.com
Contact : 06 34 53 36 79 ou
surlabulleaidees.coworking@gmail.com

PRÉVENTION

C'est quoi un plan de sauvegarde ?



C'est un plan élaboré par la commune, en partenariat avec Nantes Métropole, qui vise à protéger les populations des risques naturels et technologiques de notre territoire. Il permet : d'identifier les risques, de se préparer aux situations avec nos partenaires (SDIS, gendarmerie, services techniques communaux et métropolitain), de savoir prendre en charge les populations (donner l'alerte, assister les victimes). Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est le document cadre élaboré par la commune et les services de la métropole. Ce premier article présente les risques identifiés sur la commune. Le prochain vous présentera les bons gestes à adopter en cas de déclenchement d'alerte. Extrait du DICRIM (intégralité du document téléchargeable sur le site internet de la Ville). ■



La salle Aristide Briand à nouveau à disposition des associations et des habitants

LE SAMEDI 1^{ER} JUIN, L'ÉQUIPE MUNICIPALE AVAIT CONVIE LES ANCIENS ÉLUS, LES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS, LES RIVERAINS POUR COUPER LE RUBAN ET OFFICIALIZER LA RÉOUVERTURE DE LA SALLE APRÈS RÉNOVATION.

C'est un lieu important de l'histoire de notre commune qui a rouvert : ancienne école de garçon qui faisait aussi fonction de mairie, ancien cinéma (le Lux), bar, salle communale qui a vu de nombreuses fêtes populaires et familiales.

Un équipement pour les activités associatives pour tous les âges

Par la même occasion, le découpage de la parcelle, permet de conserver les deux maisons voisines, et leur réaménagement en quatre logements sociaux. La section scrabble de l'ASCLM et le club Bel Automne vont retrouver cette salle. Ôz Énergies Zen et l'association de jeu Le Pic Ludique les rejoindront. Le Relais Petite Enfance intercommunal (RPEi) ainsi que les associations d'assistantes maternelles Ma nounou et moi et Les p'tites canailles et cie, vont enfin pouvoir s'installer

durablement, et bénéficier ainsi d'une salle adaptée et d'un stockage précieux pour leur matériel.

Et pour les particuliers

Des rencontres familiales, conviviales et festives (dans le respect du règlement intérieur), mais aussi pour y organiser des obsèques civiles dans un cadre agréable et intime.

Un projet de quatre logements dans les maisons voisines

La parcelle a été redécoupée pour permettre des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite

Paroles d'usagers et de participants à l'inauguration

« C'est beau et très clair ». « Le petit jardin est très agréable, je suis ravi de redécouvrir cet endroit ». « C'est appréciable d'avoir des locaux de stockage suffisants ». ■

 mickael.martin@ville-lamontagne.fr



Au nom de la voie...

Les Montagnards connaissent-ils le lieu et un peu l'histoire de la place du Général De Gaulle ?

Une si petite place pour un si grand homme...

Très modeste, la place du Général De Gaulle correspond à un passage entre quelques maisons situées dans le quartier de La Briandière. Mais rappelons tout d'abord que durant la période de la Révolution et alors que la création de la fonderie royale de canons était installée à Indret, la colline de La Montagne comportait surtout quelques villages bien distincts :

- La Roche Ballue.
- Le Fresne.
- Launay.
- La Briandière.

Ce n'est qu'en 1877 que la commune de La Montagne fut reconnue administrativement indépendante. Mais pendant longtemps les villages (et La Briandière en particulier) se considéraient telles « des communes

libres ». Leurs populations témoignaient au sein de chacun d'entre eux une forte amitié et solidarité. C'est dans ce contexte qu'au soir de la Seconde Guerre mondiale, à la Libération, le matin du 8 mai 1945, une cinquantaine d'hommes de La Briandière, dans l'euphorie de la victoire, ont promu Jean-Baptiste Rousselet maire de la commune libre du quartier. François Dugast fut nommé premier adjoint et quatre conseillers les rejoignirent. Lucette Talleneau fut choisie pour incarner « Marianne ». Dans les jours qui suivirent eut lieu la délimitation de la commune libre...

C'est alors que sur décision du comité, se déroula en grande pompe la dénomination de la place située derrière le café Blandin, couverte d'herbe à cette époque, petite, modeste, en bordure du bois d'effou (désignation d'origine) et alors sans nom,

par « **Place De Gaulle** ». Ensuite, à la veille du 11 novembre 1945, se déroula sur cette place la grande cérémonie de plantation des arbres de la Liberté : ils étaient deux, déracinés préalablement dans le bois d'effou, l'un symbolisant le souvenir, l'autre l'espérance, malheureusement aujourd'hui disparus. La place De Gaulle fut donc rapidement privée de ses symboles ! Néanmoins, cette place demeure toujours dans le quartier de La Briandière, au sein d'une cité de 6 500 habitants aujourd'hui. ■

Né à Lille en 1890 et décédé à Colombey-les-Deux-Églises, en novembre 1970, Charles De Gaulle est le père de l'Appel du 18 juin 1940. Il a dirigé le gouvernement provisoire à la Libération, de 1944 à 1946 avant de devenir président de la République de 1958 à 1969.

Les activités du CARLAM

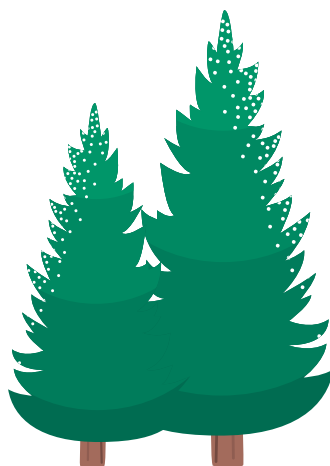
Depuis 2017, l'association CARLAM (Collectif d'Accueil des Migrants à La Montagne) intervient auprès des familles exilées installées dans la commune. L'association répond aux besoins matériels en collectant des dons et en accompagnant ces familles auprès du CCAS et des associations d'entraide : Secours populaire et Restos du Cœur. L'apprentissage du français pour les adultes est une nécessité pour leur permettre d'approprier un nouvel environnement et acquérir de l'autonomie. Cette année, 25 inscrits de 16 nationalités sont encadrés par 9 bénévoles pour deux cours d'une heure et demie par semaine. C'est la seule offre dans le Sud-Loire. Quant aux enfants qui ne possèdent pas une maîtrise assurée du français, ou ne le parlent pas du tout, quatre séances par semaine de soutien scolaire sont proposées. Les 18 inscrits de 10 nationalités font leurs devoirs aidés par 15 bénévoles. La complémentarité des bénévoles est primordiale. Depuis deux ans, l'atelier cuisine a acquis une grande visibilité auprès du public. On y échange des recettes, des astuces, c'est un moment de détente et aussi un temps d'apprentissage du français. L'objectif est également d'amener les participants à une plus grande autonomie dans les réalisations. ■

Montagne 2000, la station givrée mais déneigée revient !

Nichée à 3800 cm d'altitude, Montagne 2000 revient en force avec sa deuxième édition le **dimanche 8 décembre 2024** ! Tous les Passe-Montagnard(e)s ont hâte de vous retrouver place de la Mairie.

- Un marché de Noël étendu : cette année, replongez dans la magie de Noël avec un marché encore plus grand et animé ! Trouvez le cadeau parfait pour vos proches tout en vous imprégnant de l'atmosphère festive qui règne dans la station.
- Bar et restauration sur place : venez vous enivrer de nos breuvages et mets des plus raffinés !
- Plus de sports et d'animations : bobsleigh, luge, ski, patinoire, curling régaleront petits et grands.
- Appel aux bricoleurs et bricoleuses : nous espérons vos bobsleighs artisanaux plus nombreux encore afin d'organiser des courses toujours plus folles. Alors à vos outils !!! Des Passe-Montagnard(e)s sont disponibles 24h sur 24, 7 jours sur 7 pour vous guider et vous inscrire à l'adresse suivante : Montagnepassa@gmail.com.

Tout schussssssssssssssssssssss ! ■



Les éco'lympiades 2024

30 août 2024 – Parc du Grand Pré

2024 est une année marquante pour la France car c'est l'année des JO sur son territoire. Le sport, quel qu'il soit, permet de transmettre des valeurs : égalité, générosité, fairplay, respect... pour que le « mieux vivre ensemble » prenne tout son sens !

L'AJI, au travers de sa charte éducative, met tout en œuvre pour accompagner à sa manière les jeunes qu'elle accueille et qui seront les précurseurs du monde de demain. C'est pour cette raison que tous ses acteurs (jeunes, bénévoles et salariés) se sont attelés à un projet, certes moins grandiose que les JO, mais qui aura tout de même son importance et son lot de messages sportifs et environnementaux.

Cet événement offrira l'opportunité de se réunir en équipe avec des amis ou en famille, sans restriction d'âge, pour une journée de divertissement (à partir de 5 ans). Les participants pourront profiter d'épreuves ludiques et amusantes, loin d'être traditionnellement sportives, mais pleines de fantaisie.

Au programme : des jeux bien entendu mais aussi des expositions permettant d'informer et de sensibiliser le public présent sur l'importance de nos gestes de tous les jours ayant un impact sur l'écosystème (tri sélectif, compost, processus de seconde vie de nos vêtements, livres, jouets...). On pourra aussi assister à des saynètes théâtrales et débattre lors de tables rondes ayant pour thématique l'importance du "vivre ensemble" et notre rôle à jouer pour notre planète. ■

Présentation de L'Amicale Laïque Montagnarde

L'Amicale : une idée pour rapprocher les citoyens de l'Éducation et de la Culture afin qu'elle soit accessible au plus grand nombre. Nous existons depuis 1947 !

Nous militons pour :

- Soutenir les écoles publiques de la commune (soutien financier, fêtes des écoles).
- Soutenir les initiatives des Montagnards pour des pratiques sportives et de détente à coût accessible à tous.
- Développer un pôle de création, de diffusion et d'expression artistique et culturelle.



UPPERCUT

(Université Populaire et Politique Encourageant les Résistances Créatrices d'Utopies) est un lieu de rendez-vous pour échanger, réfléchir, rêver, expérimenter.

Depuis 2014, elle constitue une section de l'Amicale Laïque. UPPERCUT est animée par une vingtaine de bénévoles convaincus que partout des collectifs doivent porter des projets de transformation sociale par l'éducation populaire.

Ensemble, nous formons une belle assemblée de poils à gratter capable d'exprimer ce qui nous fâche, nous blesse, nous exaspère, mais aussi nous enthousiasme, nous porte, nous révèle.

i Pour nous rejoindre, un petit message sur le **f** L'uppercut – Université populaire, politique.



YOGA

Pratiqué depuis 13 ans à l'ALM, le Ha Ta yoga cherche à harmoniser le corps, le souffle et le mental. Les séances d'une heure et demie sont organisées autour d'exercices physiques, de respiration et de concentration, chacun faisant selon ses possibilités du moment. Cette activité ne nécessite donc pas de conditions physiques particulières et se pratique dans un esprit de non-compétition ni avec les autres ni surtout avec soi-même.

Une dizaine de participants par séance occupe donc la salle Mamie Chauvin dans le bâtiment Camille Landreau pour cette pratique. Le matériel est fourni (tapis, coussins, bancs, couvertures).

i Pour les nouvelles personnes, il est toujours proposé 2 séances d'essai avant de s'inscrire pour l'année.

HALTER ET FORM

Des activités sportives près de chez vous : Stretching – Pilates – Gym Music – Musculation – Coaching – Circuit Training Cardio – Remise en forme. On vous propose une activité sportive et conviviale. Des coachs diplômés vous accompagnent et adaptent les programmes pour tous et chacun.

Le dynamisme des bénévoles permet l'ouverture quotidienne de la salle.

i Site dédié :

almmuscu.wixsite.com/halteretform

Vidéo :



PÉTANQUE

Venez partagez du loisir chaque jour de la semaine en après-midi, et/ou en compétition. Il y a de la bonne humeur, des échanges entre génération, du 1 contre 1, des doublettes, des triplettes, et les concours entre adhérents le mercredi ! Chacun y trouvera son compte dans un environnement propice à la détente.

i Pour toutes informations : contacter M. Dhuit Patrick : 07 70 87 23 65



THÉÂTRE

À travers la section théâtre : nous avons des cours pour les jeunes en association avec l'amicale de Brains, nous avons également la scène connue du Lapin Vert qui a pour vocation de promouvoir la pratique du théâtre amateur (Le Hors-piste, la belle rouge, etc.). Elle propose une programmation annuelle, variée et de qualité. Découvrez une représentation un samedi par mois à 20h30 ! Vous aimez le théâtre et faire partie d'un groupe qui se présentera sur scène régulièrement avec des pièces drôles, engagées, parfois des histoires vraies, etc.

i Alors n'hésitez plus, contactez nous au : 07 49 27 72 44



L'Amicale Laïque Montagnarde

DANSE

Des cours pour les enfants les mercredis matin 10h-10h55 et 11h-12h à la salle Camille Landreau, des cours pour les adultes le mercredi soir 20h15-21h45 et jeudi matin 9h45-11h15, et même des ateliers parents/enfants pour s'amuser et découvrir l'univers de la danse en famille ! Nous avons une coach diplômée qui prendra soin de vous et vous fera découvrir, de la meilleure façon qui soit, son élément.

i Si vous cherchez à découvrir les bienfaits de la danse tout en partageant un bon moment avec d'autres personnes, n'hésitez plus : amicalelaimontagnarde@gmail.com

BAR

Voir article ci-dessous.



PATRIMOINE

L'ALM, c'est aussi une histoire et des locaux, de l'espace sur la commune de la Montagne, nous avons aussi besoin de bénévoles pour s'investir à la préservation de ce patrimoine amicaliste, pour lancer des projets en lien avec les attentes de nos adhérents et des écoles notamment. Alors si vous voulez donner un coup de main pendant un temps ou sur l'ensemble de l'année, que vous ayez ou non des qualités de bricoleurs, venez nous rejoindre et prendre part à nos projets, nos travaux...

i Vos idées, vos talents seront les bienvenus !!!
amicalelaimontagnarde@gmail.com



Bar de l'ALM

Cet hiver, une nouvelle section a vu le jour au sein de l'ALM et voilà près d'un an que le bar est ouvert à tous et à toutes le vendredi soir. Le but étant d'ouvrir un peu plus le lieu vers l'extérieur, à la fois pour créer du lien social mais aussi de la convivialité et faire se rencontrer les Montagnards. Les propositions culturelles se sont développées ces dernières semaines, concerts, arpentages, karaoké, soirée jeux...

Jusque début juillet, des événements divers et variés vous

seront proposés. Surveillez vos agendas !

Vous êtes intéressés pour donner un coup de main, pour une heure, un jour ou pour toujours ? Nous avons besoin de vous, des travaux seront réalisés début juillet pour rafraîchir le lieu mais aussi pour assurer les permanences et peut-être ouvrir sur d'autres créneaux dans la semaine. ■

i Pour nous contacter : loudovichis@gmail.com
ou la page **f** : www.facebook.com/barALM44620/?locale=fr_FR

L'animation sportive départementale : c'est quoi ?

C'est la possibilité pour les enfants de découvrir plusieurs sports pendant les vacances ou pendant l'année ; et pour les familles de payer en fonction de leurs ressources. Pour la commune et les clubs : c'est une offre complémentaire, et l'appui de Guillaume Suire, éducateur sportif du Conseil départemental, sur les projets sportifs.

Deux groupes d'école multisport se retrouvent tous les mardis : le CE1 et CE2 de 17h à 18h15 et les CM1, CM2,

6^e de 18h30 à 19h30. Au programme : sports collectifs, sports de raquettes, escrime, roller... pour découvrir des sports, se dépenser, rencontrer d'autres enfants.

Et pendant les vacances scolaires : des stages de quelques jours. Pour cet été le stage « escalade et multisports » du 29 juillet au 2 août est complet ! Soyez attentifs pour les prochains stages ! ■

i Informations et inscriptions :



Samedi 7 septembre :

3 rendez-vous à ne manquer sans aucun prétexte

Le forum des associations

Les associations de la commune se remontent les manches pour vous présenter leurs activités.

Cette année, le forum se déplace à l'ombre des arbres du parking de la salle Brassens, ou à l'abri de la salle Ladoumègue.

Démonstrations, initiations mais aussi buvette, espace de convivialité, c'est le rendez-vous traditionnel à ne pas louper à la rentrée pour découvrir ou redécouvrir la variété des associations montagnardes.

Le premier vide-mairie

Eh oui : la mairie aussi accumule au fil des années du matériel, et il est

désormais temps de faire un peu de place et de vous en faire profiter !

L'objectif est de donner une seconde vie aux équipements dont les différents services municipaux n'ont plus l'utilité. Les services techniques et espaces verts, les services généraux de la mairie, le pôle enfance, le pôle Culture(s) ont fait le tri puis un inventaire de ce qui n'est plus utilisé pour le proposer aux autres services. Désormais, c'est le moment de vous faire profiter à tout petit prix des objets dont la Ville souhaite se débarrasser : mobilier de bureau, d'école, vaisselle, matériel informatique, téléphonie...

Les associations montagnardes seront prioritaires (de 11h à 12h)

Infos pratiques : les négociations sur les prix ne sont pas possibles, et le paiement se fera uniquement en espèces.

Une ressourcerie pour s'équiper à petit prix pour la rentrée

Le P'ti vestiaire est ouvert au Grand-Pré depuis un an, pour sa 2^e rentrée, la boutique se délocalise pour participer au forum des associations.

Une gourde, un kimono, des baskets, une raquette, un casque de vélo... les enfants grandissent vite, leurs vêtements sont souvent trop petits avant d'être usés, et le matériel pour chaque activité coûte cher et n'a pas souvent besoin d'être neuf !

Le P'ti vestiaire, géré par l'association De fils en aigues, récupère les dons et revend à petit prix pour permettre à chacun de s'équiper en faisant des économies et en luttant contre la surconsommation. Le projet de l'association est aussi orienté vers le lien social, l'équipe installera sa boutique éphémère dans le hall de la salle Brassens pour vous accueillir et vous proposer vêtements et équipement de loisir. En attendant, vous aussi faites le tri et déposez au P'ti vestiaire vos dons pour que d'autres puissent en profiter à la rentrée !



Envie de jardiner, de cultiver un potager mais vous n'avez pas de parcelle cultivable ?

Rejoignez l'association Des Racines et des Graines de La Montagne. Créés en juin 2022, rue de la Gaudinière, les jardins familiaux permettent aux habitants qui ne disposent pas d'un jardin particulier de cultiver leurs fruits et légumes. Aujourd'hui, il existe 18 parcelles de 50 m² scindables en 25 m² pour des surfaces adaptées à tous. Une cabane pour le collectif équipée de 8 cuves de 1000 l pour la récupération des eaux de pluie, du matériel de jardinage, des espaces pour jardiner en commun. Ce projet est en évolution !

Comment obtenir une parcelle ?

- Être Montagnard(e).
 - Adhérer à l'association des racines et des graines.
 - Adresser une demande par mail en expliquant vos besoins.
 - Le bureau de l'association vous recontactera pour étudier avec vous votre demande.
- On vous attend ! ■

 desracinesetdesgraines44@gmail.com





Groupe Donnons du Relief à La Montagne

La dissolution précipitée de l'Assemblée nationale a provoqué la campagne électorale la plus courte de l'histoire de la V^e république. Elle a ainsi incité « les partis politiques frères » à se rassembler, et les a conduits à un effort pour synthétiser les programmes et les enjeux de société qui en découlent.

Quelques points des programmes sont pour nous emblématiques : **taxer les superprofits, augmenter le SMIC à 1600€ net mensuel, rétablir l'impôt solidarité sur la Fortune (ISF), indexer les salaires sur l'inflation, interdire les vols en jet privé, tout cela le Nouveau Front Populaire est POUR**, tandis que la droite et l'extrême droite sont contre et ont déjà voté contre à l'unisson ces deux dernières années. **Le Nouveau Front Populaire s'est aussi engagé à abroger la réforme des retraites**, alors que « ce n'est pas une priorité » pour l'extrême droite, et que la droite classique est bien sûr contre.

Le bulletin de vote « extrême droite », souvent utilisé, par « des personnes fâchées mais par forcément fachistes », a provoqué la dissolution de l'Assemblée nationale. Exploit inattendu d'avoir réussi là où la très forte mobilisation contre la réforme des retraites avait pourtant échoué ! Mais, paradoxalement, ce même bulletin de vote, sera d'une grande inefficacité pour faire changer la politique du Président en faveur des plus riches et au détriment des classes populaires.

Maigre consolation, La Montagne reste une commune relativement épargnée par ce vote mais le score progresse et est arrivé à 19,8 % aux Européennes soit le double qu'aux législatives de 2022.

Au-delà de nos divergences politiques ne laissons pas l'extrême droite appliquer son programme inégalitaire et haineux, qui serait synonyme du recul du service public, de l'étranglement des politiques sociales et de piétinement de la liberté d'expression.

Quel que soit le résultat des élections le 7 juillet, **nous vous souhaitons un bel été.** ■



Groupe Environnement et Solidarités pour La Montagne

Ce texte vous sera distribué entre les 2 tours des élections législatives, puisque nous devons le fournir à l'impression ce 18 juin. Lorsque vous nous lirez une nouvelle assemblée aura été élue. Y aura-t-il une majorité relative ou absolue et quelle en sera sa dominante ?

Le maintien du centre mou que nous connaissons déjà ? Une droite xénophobe asservie à la Russie ou une alliance de gauche avec ses commissaires politiques, antisémite pour certains, pro islamiste et contre la police ?

Une crise politique donc, sans parler du chaos économique et social annoncé par toutes ces promesses qui conduiraient à une mise sous tutelle honteuse du pays par le FMI, comme la Grèce ou avant le Royaume-Uni en 1976. On ne peut continuer à dépenser plus que ce que nous produisons. Nous ne le ferions pas pour nos familles et foyers respectifs : pourquoi le demander à l'Etat.

Et nous aurons assisté aux plus stupéfiantes bassesses politiciennes. Si la droite est restée claire devant « *l'échappée solitaire de Ciotti* », la gauche démocrate a vendu son âme pour quelques sièges, en « *s'agglomérant* » aux extrêmes, LFI ou NPA.

Le retour au peuple n'est jamais une erreur, même si le délai très court de ces élections est absurde. Mais on ne sort jamais d'une impasse avec des alliances de circonstances.

Un sursaut civique s'impose pour redresser la Nation française. Nous appelons toutes les personnes de bonne volonté de notre commune à nous rejoindre (adresse mél).

Liberté, ordre, responsabilité, dignité, laïcité, environnement sont au cœur du redressement national.

Vox Populi, Vox Dei ! ■

esplamontagne@gmail.com



Groupe La Montagne pour Tous

Notre tribune est, pour une fois, plus nationale que locale.

Merci à tous ceux qui ont placé le parti socialiste, avec Raphaël Glucksmann, en tête des élections européennes sur notre commune, mais le RN n'est pas loin et fait un score important.

Si nous comprenons les difficultés de chacun dans la vie de tous les jours, augmentation des prix, niveau de vie en chute, difficultés à se loger, images de femmes et d'hommes politiques qui défendent plus leur intérêt personnel que le fondement des causes sociales, ne nous trompons pas de « Sauveur » le Rassemblement National n'a pas changé ses idées fondamentales, c'est un parti d'extrême droite qui défendra toujours les plus riches. Ce parti a travaillé son image, son discours, il exprime ce que certains veulent entendre, mais ne nous leurrions pas sur les intentions, jamais il ne défendra les salariés et les plus démunis.

Alors ne votons pas pour ce parti aux élections législatives. N'oublions pas l'histoire, et ne nous laissons pas bernier. Réjouissons nous que les partis de gauche aient trouvé un programme commun.

En ce qui concerne le local, nous attisons votre curiosité, et vous encourageons à regarder la fin du conseil municipal du 18/04/2024 sur la chaîne YouTube de la mairie à 1h50 du début, vous pourrez juger par vous même du traitement réservé aux minorités. Nous en sommes sortis choqués et interloqués. ■

Catherine, Julien et Thierry pour le groupe « La Montagne pour tous »

JUILLET

JEUDI 4 JUILLET

Conseil municipal

À 20h

Salle du Conseil de l'Hôtel de ville
Ouvert à tous

SAMEDI 6 JUILLET

4 saisons etc. : Été

À 9h30

Balade au rythme des saisons
Ouvert aux adultes et gratuit
Inscription
agenda21@ville-lamontagne.fr

DIMANCHE 14 JUILLET

Bal populaire et pique-nique

À 19h

Trois DJ animeront le bal populaire dans le parc de la Mairie. La municipalité offre l'apéritif
Parc de la mairie
Sylvie.duval@ville-lamontagne.fr
ou 02 40 65 64 68



Retrouvez toute l'actualité des manifestations sur www.ville-lamontagne.fr

AOÛT

JEUDI 1^{ER} AOÛT ET

VENDREDI 9 AOÛT

Collecte de sang

10h15-13h15 et 15h30-19h30

Piano'cktail, rue Gingsheim

Gustavsburg à Bouguenais

Sur rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr

VENDREDI 30 AOÛT

ECO'LYMPIADES 2024

14h-18h

Par l'AJI (voir p. 19)

Parc du Grand Pré

SEPTEMBRE

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Forum des associations

14h-18h

Présentation des activités des associations Montagnardes,

démonstrations

Et nouveauté : la ressourcerie

Le P'tit Vestiaire proposera des vêtements de sports d'occasion et équipements de loisirs à des prix très abordables.

Voir p. 23

Rue de la Gaudinière

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Vide-mairie

14h-18h

La mairie fait du vide et propose du mobilier et des équipements à petits prix

Voir p. 23

Rue de la Gaudinière

MARDI 10 SEPTEMBRE

Comité Consultatif Vie associative, Cultures, Communication et Sport

À 18h30

Salle du Conseil de l'Hôtel de ville

Ouvert à tous

JEUDI 12 SEPTEMBRE

Comité Consultatif Cadre de vie

À 18h30

Salle du Conseil de l'Hôtel de ville

Ouvert à tous

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Braderie solidaire

9h-16h

Vente de vêtements neufs et occasion, jeux, jouets, linge de maison, vaisselle etc. le tout à prix mini !

2 rue Jules Verne

MARDI 17 SEPTEMBRE

Comité Consultatif Ressources et Affaires générales

À 18h30

Salle du Conseil de l'Hôtel de ville

Ouvert à tous

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Festoyennes

15h-23h

Un moment hors du temps dédié

à la culture, à la citoyenneté et

à l'écologie : marché d'artisans,

ateliers, jeux, concerts...

Place de l'Église

Gratuit et ouvert à tous

JEUDI 26 SEPTEMBRE

Collecte de sang

10h15-13h15 et 15h30-19h30

Piano'cktail, rue Gingsheim

Gustavsburg à Bouguenais

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

Collecte de sang

8h30-12h

Salle René Gautier - place de l'Édit

de Nantes à Bouaye

OCTOBRE

DIMANCHE 6 OCTOBRE

Color Race de l'ACAPL

10h15

RDV Parking Salle Georges Brassens

LES P'TITES HISTOIRES SOUS L'ARBRE

Ouvert à tous et gratuit

02 40 65 66 25 ou

mediatheque@ville-lamontagne.fr

À 10h30, médiathèque

Vendredi 12 juillet

Vendredi 19 juillet

Vendredi 26 juillet

Vendredi 9 août

Vendredi 16 août

Vendredi 23 août

Vendredi 30 août

Vendredi 2 août



JEUDI 17 OCTOBRE

Conseil municipal

À 20h

Salle du Conseil de l'Hôtel de ville

Ouvert à tous

PERMANENCES - MON PROJET RÉNOV MÉNAGES AVEC SOLIHA

Des permanences en mairie pour accompagner les propriétaires et les locataires dans l'amélioration et l'adaptation de leur logement. Prise de rendez-vous obligatoire auprès de SOLIHA : 02 40 44 99 44, contact.loireatlantique@solihha.fr

À 14h, Hôtel de ville

Mercredi 16 octobre

Mercredi 18 septembre



Pour être informé de l'actualité des manifestations, **inscrivez-vous à la newsletter sur www.ville-lamontagne.fr**

UNE IDÉE DE SUJET POUR LE MAGAZINE ?

Vous souhaitez proposer un sujet pour qu'il soit traité dans l'un des prochains numéros des Échos de La Montagne ?

Envoyez votre idée par mail à communication@ville-lamontagne.fr



ÉTAT CIVIL

ILS SONT ARRIVÉS

PARMI NOUS :

Margaux MOINARD

VAN DE LOOCK

Nathaniel FAREAU

Marin MERCÈRE

Prune BOST

Loni RENOARD

Gabin MASTASS

ILS SE SONT MARIÉS :

Philippe SCHOTT

et Véronique RAULT

Jean-François ABGRALL

et Carole COLOMBEL

Tugdual DÉNÈS

et Véronique MASSON

Guillaume POUVREAU

et Lucie SUZON

ILS NOUS ONT

QUITTÉS :

Jean-Claude DABURON

Etiennette GIRAUDET

née DESCHAMPS

Madeleine AUCLERC

née THIERRY

Suzanne TOUGERON

née PINEAU

Régine THOMAS née

GALLOIS

Georges KEROUREDAN

Yves LANDRIEU